

L'activité patoisante romande

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **87 (1960)**

Heft 7

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231875>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'activité patoisante romande

Dans les Amicales

Celle de Savigny-Forel a tenu une bonne séance, avec partie administrative, à Verschez-les-Blanc, le 7 février. La salle était exiguë pour contenir les quelque 60 membres présents, mais l'intimité y gagnait. L'ambiance est donnée par quelques aimables couples d'ainés très fidèles qui entretiennent une chaude amitié, à commencer par le président Aloïs Chappuis et sa souriante épouse ; M. et Mme Emile Sonnay, M. et Mme Charles Regamey, M. et Mme Schacher-Diserens, et d'autres.

Il s'agissait de réélire le comité. Il fut vite acclamé pour une nouvelle année, soit : *Président* : A. Chappuis ; *vice-président* : Alex. Bastian ; *secrétaire* : Oscar Pasche ; *caissier* : Ami Cordey ; *membre adjointe* : Mlle Ella Jordan.

Le secrétaire lut un joli verbal, le président rappela l'activité de 1959 et l'assemblée se leva pour honorer la mémoire des cinq disparus de l'année : Louis Cornut, M. Margairaz, Aloïs Diserens, Maurice Chappuis et, enfin, Constant Richard, ce dernier étant demeuré, jusqu'au bout, un animateur du patois dans sa commune de Forel.

Le caissier présenta les comptes, en bonne forme et qu'on adopta, permettant au comité d'offrir une collation aux présents.

Et la partie familière se déroula avec d'excellentes productions, notamment un conte de Marc à Louis, lu par sa fille Mlle Juliette Cordey, dans un patois du Jorat d'une parfaite distinction. Ce fut une encourageante rencontre.

A Chapelle-sur-Oron

Cette amicale était également réunie le 7 février, au Café du Cercle, à Porsel, en présence d'une bonne vingtaine de membres et amis. Le président leur souhaite

la bienvenue, y compris à M. le curé Jordan, qui voulut bien apporter son aimable collaboration. Il excusa l'absence du secrétaire romand, président honoraire de la société, retenu à Savigny, ainsi que du vice-président Joseph Cottet, député à Chapelle, grippé. On a prévu la prochaine séance au printemps et l'on y décidera de la sortie d'été, de son itinéraire et de sa date. A noter qu'un ami patoisant de Bouloz, plein d'entrain, sut animer la séance de sa bonne voix de chanteur.

Au Petit-Lancy, Genève

Pour la séance administrative du samedi soir 13 février, le comité eut l'amabilité d'inviter le secrétaire romand, qui reçut une cordiale lettre de la secrétaire, Mlle Eltschinger. Il se fit un plaisir d'y assister et fut accueilli avec plaisir, au « Café des Ormeaux », par ces braves patoisants fribourgeois et leurs épouses, au nombre d'une trentaine, et qui maintiennent ainsi, tout au bout de la Suisse, l'originalité et le vieux langage de leur pays, dans une fraternelle et cordiale atmosphère.

Le comité fut réélu et acclamé, le même soit : Louis Simonet, président, Bourg-de-Four ; Mme Alodie Eltschinger, secrétaire, à Bernex, et Paul Joyet, caissier. Les comptes, en bon état, furent approuvés. Le secrétaire romand apporta les encouragements de son Conseil et complimenta le groupement de sa vitalité.

La soirée fut enrichie par une causerie de Mlle Kern, institutrice, sur un grand voyage qu'elle put faire en Russie et en Chine. Elle fit voir d'intéressants clichés en couleurs donnant une idée de ce qu'est la vie au-delà du rideau de fer, assez différente de l'idée que nous en avons généralement.

Au Mont-Pèlerin

Rentrant de Genève, dimanche 14 février à midi, le secrétaire romand fila directement sur Vevey, puis prit le funiculaire et rejoignit, à 14 h. 30, les membres de l'Amicale du Pèlerin, réunis au nombre d'une bonne vingtaine au Tea-room. Lucien Mouron présida, avec sa bonhomie habituelle, excusant quelques absents. Il relève la cordiale ambiance vaudoise-fribourgeoise qui existe et remercie M. Paul Droux de s'être chargé du secrétariat, en remplacement de M. Davet, malade, à qui vont des vœux de guérison. M. Droux rédige en excellent patois de la Veveyse et nous lit le dernier procès-verbal, très apprécié. Le caissier, Pierre Ducret, rapporte sur les comptes, accusant un actif de 200 francs, puis l'assemblée confirme, pour un an, le comité en charge, soit : Lucien Mouron, président ; Vincent Lambelet, à Puidoux, vice-président ; Paul Droux, secrétaire, et P. Ducret, caissier.

Le secrétaire romand dit son plaisir de se retrouver au Mont-Pèlerin, où il était

venu pour la création de l'Amicale, le 29 janvier 1956. Il transmet le salut d'autres sociétés sœurs, celles de Savigny, de Rougemont, du Petit-Lancy, qu'il a vues dernièrement et remercie les membres de s'être abonnés au *Conteur romand*.

Prochaine séance à la fin de l'hiver.

Lutry

† Charles Diserens

Le Conteur se doit d'évoquer le souvenir de ce citoyen de valeur, décédé fin janvier, qui fut nombre d'années le municipal compétent des forêts de Lutry dans le grand Jorat, causant le patois avec les bûcherons de Savigny qui l'appréciaient beaucoup. Il savait animer les soirées et les manifestations par ses bons mots et ses contes en vieux langage. Le secrétaire romand a apporté à la famille la sympathie des amis du patois.

L'Assemblée constituante des délégués patoisants romands

Cette assemblée, qui sera bien représentative des quatre « cantonales » vaudoise, fribourgeoise, valaisanne et jurassienne, se réunira le *dimanche 20 mars à la Maison de la Radio, à La Sallaz sur Lausanne.*

Cinq délégués par canton s'y rendront et, l'on espère que de leur réunion sortira un renouveau, dans notre mouvement du maintien des patois et de nos traditions.

Voici l'ordre du jour de cette assemblée :

1. *Constatation de l'admission des statuts par les quatre Associations romandes.*
2. *Constitution de la Fédération romande.*
3. *Election du président, des membres du Conseil et des vérificateurs des comptes.*
4. *Approbation du budget et du programme d'activité.*
5. *Directives pour le travail du Conseil.*

A midi, un repas en commun sera servi à l'Auberge de La Sallaz et, dès 14 heures, aura lieu la distribution des prix aux lauréats du *Concours des Archives sonores*. Ce sera une journée bien remplie pour laquelle nous formons des vœux de pleine réussite.